



ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les inspecteurs d'académie-
inspecteurs pédagogiques régionaux

Affaire suivie par :
Laurent HIVON
Tél : 06 79 55 89 05
Mél : laurent.hivon@ac-orleans-tours.fr

Vincent PANTALONI
Tél : 06 20 25 17 80
Mél : vincent.pantaloni@ac-orleans-tours.fr

21, rue de Saint Etienne
45 043 Orléans cedex 1

INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE

Orléans, le 2 octobre 2021

à

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement
des collèges publics ou privés.

Objet : Challenge Merckhoffer de mathématiques – session 2022

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement des collèges publics et privés

Le challenge Merckhoffer *de mathématiques de quatrième* est de nouveau organisé dans l'académie d'Orléans-Tours le **mardi 29 mars, de 14h00 à 16h00** (un décalage est possible pour tenir compte des contraintes horaires propres à chaque établissement).

Nature du concours

Le concours est ouvert à tous les collégiens scolarisés en classe de quatrième dans les collèges publics et privés sous contrat de l'académie.

L'épreuve individuelle comporte quatre exercices communs aux académies partenaires.

Ces exercices s'appuient sur les notions étudiées durant les trois premières années du collège et valorisent la prise d'initiative des candidats.

Organisation de l'épreuve

Les professeurs présentant des élèves sont susceptibles de participer aux travaux de correction.

L'anonymat des candidats est assuré par chaque établissement.

L'établissement :

- établit une liste permettant de numéroter les élèves candidats sur 3 chiffres ;
- affecte à chaque élève un numéro d'anonymat sous la forme « xxxxxxxxYYY » où xxxxxxxx est le numéro UAI de l'établissement et YYY le numéro de l'élève (exemple : ce.0180685A017 ; ce.0180685A018 ; ce.0180685A019 ;...)
- complète le formulaire <https://framaforms.org/challenge-merckhoffer-2022-1633009715> avant le **dimanche 20 février 2022**.
- informe chaque candidat de son numéro d'anonymat ;

Le jeudi 24 février 2022 : réception des sujets

- Les sujets parviendront dans dans la messagerie du chef d'établissement par le protocole *SEFIA bleu*
- La direction de l'établissement aura charge d'imprimer les sujets et de les maintenir sous enveloppe cachetée jusqu'à l'épreuve. Il n'y aura pas de convocation.

Le mardi 29 mars 2022 : déroulement de l'épreuve

- Les élèves composent sur des copies doubles format A4 traditionnelles fournies par leurs soins.
- Chaque candidat indique sur sa copie son numéro d'anonymat. Aucune copie portant le nom de son auteur ou ne comportant pas le numéro d'anonymat ne sera corrigée.
- La surveillance est assurée par le personnel de l'établissement en évitant dans la mesure du possible les enseignants de mathématiques en charge des élèves candidats.
- Les calculatrices, le matériel usuel de géométrie, la colle et les ciseaux sont autorisées sauf mention contraire mentionnée sur l'énoncé.

Avant le mercredi 5 avril 2022 : transmission des copies

Les copies ramassées sont expédiées **dès la fin des épreuves et arrivent au plus tard** à l'adresse suivante :

**Rectorat d'Orléans-Tours
Secrétariat des IA-IPR
Challenge MERCKHOFFER
21 rue Saint-Etienne
45043 Orléans Cedex 1**

Les copies n'ont pas à être expédiées à la DEC.

En parallèle, un fichier de type tableur sera communiqué au professeur référent qui le renverra une fois complété par la liste des candidats et leur numéro d'anonymat à : laurent.hivon@ac-orleans-tours.fr.

Avant le 4 mai 2022 : opérations de correction

- Les copies seront envoyées dans les établissements des professeurs correcteurs accompagnées d'un fichier de report de notes, du corrigé et du barème.
- Les professeurs reportent les notes et appréciations dans le fichier de report de notes **correction.xls** qu'ils renomment par leur nom et envoient à

laurent.hivon@ac-orleans-tours.fr

- Les établissements conservent les copies pendant 1 an à compter de la date de déroulé de l'épreuve.
- Il est indispensable de conserver soigneusement les listes d'anonymat.

Vendredi 15 mai 2022 : résultats et palmarès

- Les résultats seront publiés le vendredi 15 mai 2022 sur le site académique : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/index.php?id=31551>
- Les établissements des élèves lauréats seront prévenus individuellement.
- Une remise des prix sera organisée lors de la Journée académique des Mathématiques (JAM) qui aura lieu début juin.

Par avance, nous vous remercions de votre engagement sur ce dossier.

Bien cordialement

Vincent PANTALONI
Laurent HIVON
pour les IA-IPR de mathématiques